

Bonjour à tous,

> Un communiqué a été envoyé le 9 juillet pour vous informer que l'atterrissage du Prat d'Albis nommé "La piscine" est dorénavant fermé. (voir coordonnées du champs ci-dessous)

<https://www.google.fr/maps/place/42%C2%B056%2757.2%22N+1%C2%B034%2721.9%22E/@42.949225,1.5719694,187m/data=!3m2!1e3!4b1!4m5!3m4!1s0x0:0x0!8m2!3d42.949225!4d1.572741>

Le CDVL09 et les structures locales se sont battu depuis plusieurs années pour conserver cet atterro et cette fermeture est la conclusion de nombreuses incivilités constatées par le gestionnaire du champs (Posés pendant période de fauche, posés hors terrain, détritrus, insultes...).

Un nouvel atterro dit "champs du moulin" est maintenant défini pour notre pratique (voir coordonnées ci-dessous). Cet atterro est à déconseiller pour les premiers vols en autonomie.

<https://www.google.fr/maps/place/42%C2%B056%2757.2%22N+1%C2%B034%2727.6%22E/@42.949222,1.573023,319m/data=!3m2!1e3!4b1!4m5!3m4!1s0x0:0x0!8m2!3d42.949222!4d1.574338>

Malgré le communiqué du 9 juillet, des pilotes (sans doutes mal informés) posent encore dans le champs interdit, voir dans le champs de l'autre côté de la route... Nous vous demandons donc de faire circuler cette information autour de vous et de respecter ces nouvelles règles. C'est se tirer une balle dans le pied que de continuer à poser à la piscine et le risque c'est perdre définitivement un "atterro" pour le Prat.

Sportivement,

Le CDVL09